



Municipalité de Saint-Nazaire-de-Dorchester

AVIS PUBLIC D'ADOPTION DU BUDGET ET DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS

Aux contribuables de la municipalité de Saint-Nazaire-de-Dorchester

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné, greffier-trésorier, de la susdite municipalité,

Conformément à l'article 956 du Code municipal du Québec, le conseil de la Municipalité de Saint-Nazaire-de-Dorchester tiendra une séance extraordinaire le 15 décembre 2025 à 19h00, à la Salle du Conseil, 57 rue Principale, pour l'adoption du budget pour l'exercice financier 2026 et le programme triennal d'immobilisations pour les années 2026-2027-2028.

Lors de cette séance, les délibérations du conseil porteront exclusivement sur le budget de l'année 2026 et le programme triennal d'immobilisations 2026-2027-2028.

À noter que cette séance extraordinaire sera suivie de la tenue sur ajournement de la séance régulière du 1er décembre 2025 afin d'adopter le projet du Règlement #298-2025 décrétant les taux des taxes et les tarifs de compensation pour l'année financière 2026 et les conditions de leur perception.

Signature

Donné à Saint-Nazaire-de-Dorchester, le 7 décembre 2025

A blue ink signature of Carl Brochu, which is a cursive script.

Carl Brochu
Greffier-trésorier

Certificat de publication

Je, soussigné, greffier-trésorier de la Municipalité de Saint-Nazaire-de-Dorchester, certifie que j'ai publié l'avis public **[AVIS PUBLIC D'ADOPTION DU BUDGET ET DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS]** aux personnes intéressées, conformément à la loi, en affichant une copie de cet avis au bureau municipal, situé au 61-A rue Principale, et en le publiant sur le site web de la municipalité www.st-nazaire.ca

J'atteste sous mon serment d'office que les faits relatés dans le présent certificat sont véridiques.

En foi de quoi, je donne ce certificat, à Saint-Nazaire-de-Dorchester, ce 7ième jour du mois de décembre 2025.



Carl Brochu
Directeur général/greffier-trésorier